

Edito

Dans le contexte actuel de la réforme STI2D (nouvelle appellation de la série industrielle), ce supplément sera principalement axé sur cette dernière, sans négliger les 3 autres.

Les enseignants et le SNES sont-ils des réactionnaires opposés à la réforme ? Certains le penseront sans doute devant la levée de boucliers qu'a provoquée la réforme du lycée et son volet technologique en STI2D avec comme conséquence pour les élèves moins de séries, moins de pratique, un enseignement plus abstrait, transversal et généraliste, et pour les enseignants la perte de l'identité disciplinaire, des suppressions massives de postes et des reconversions imposées.

Cependant, pour le SNES, toute réforme doit avoir comme exigence une amélioration du système existant et répondre à des objectifs ambitieux : chaque élève a droit à une formation jusqu'à 18 ans, au moins, lui permettant soit une insertion professionnelle, soit une poursuite d'études. Cette formation doit notamment lui donner les moyens de répondre aux changements subis ou désirés dans sa vie professionnelle future.

Pour atteindre ces objectifs, les trois voies de formation (générale, technologique et professionnelle) ont chacune leur place. Les passerelles entre les différentes voies, avec des moyens spécifiques et adaptés, font partie de ce système, mais ont été supprimées.

Dans le contexte de la RGPP, la réforme du lycée ne répond qu'à un objectif budgétaire : moins de cours, moins de profs, moins de matériels. Pour la voie technologique, les inquiétudes sont grandes : assistons-nous à sa disparition progressive et au transfert de ces élèves vers la voie professionnelle ? Les objectifs affichés permettront-ils de conserver le même profil d'élèves ?

De plus, les médias insistent sans cesse sur la désindustrialisation de la France, cette conjoncture incite-t-elle les élèves et les familles à se diriger vers les voies technologiques industrielles ? Doit-on alors s'étonner de cette désaffection ?

En outre, quand une réforme, celle du bac Pro en 3 ans, redistribue les cartes en donnant comme objectif aux élèves une poursuite d'études en BTS ou DUT, comment un baccalauréat technologique qui a le même objectif mais avec des exigences supérieures en terme de formation générale peut-il résister ?

Au-delà des difficultés rencontrées par les enseignants de STI, STL, STG et STMS pour la poursuite de leur carrière (mesure de carte scolaire, TZR obligés d'exercer dans d'autres matières), c'est la porte qui se referme pour les élèves de la voie technologique, d'origine souvent défavorisée, et la casse de l'ascenseur social.

L'accès aux études supérieures a fortement progressé grâce à la voie technologique. Mais cette formation a un coût : celui de l'exigence et de l'ancrage dans le domaine technologique, reconnu par les industriels mais estimé trop important par le gouvernement : c'est le service public d'éducation qui est cassé par cette réforme !

Pour toutes ces raisons, les enseignants des séries technologiques (professeurs des domaines technologiques mais aussi des enseignements généraux) ainsi que le SNES qui les représente :

- combattent ensemble cette réforme de la voie technologique,
- demandent un moratoire sur la mise en place de la réforme pour le niveau Terminal, afin de construire une autre réforme.

Dernière minute.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) réuni le 9 décembre a rendu un avis négatif sur la majorité des projets de programmes des enseignements en classe de Première et de Terminale pour les séries STI2D et STL. Pour la FSU, CGT, FO, SUD, ce refus s'appuie sur le fait que cette réforme effacerait la spécificité de la voie technologique, diminuerait l'offre de formation et les possibilités de réussite des jeunes et conduirait à des suppressions de postes d'enseignants.

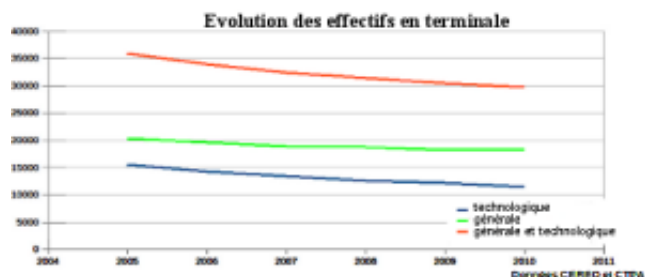


Voir sur le site du SNES national le communiqué de presse de l'intersyndicale opposée à la réforme des lycées.

Evolution des effectifs en LEGT.

Réformer la voie technologique industrielle est nécessaire, personne ne le conteste. Pour l'administration, la baisse des effectifs serait imputable à des programmes dépassés datant de 1993. On oublie ainsi la baisse démographique pourtant invoquée pour supprimer des postes.

Pour l'académie de Lille, les effectifs en Terminale¹ (public et privé) ont subi une baisse d'environ 15 % entre 2004 et 2010 ; ceux de la voie technologique ont quant à



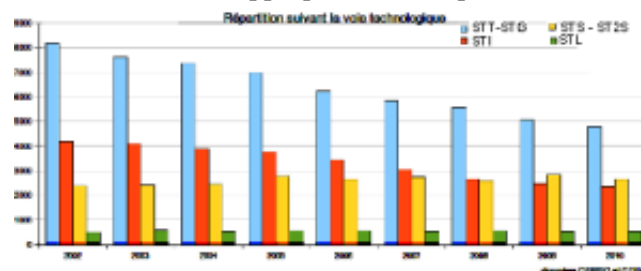
eux reculé de 21 %. Ces variations, plus fortes dans le Nord Pas-de-Calais qu'au niveau national, peuvent s'expliquer par différents facteurs environnementaux et structurels : une région fortement touchée par la désindustrialisation, une baisse démographique aujourd'hui interrompue, un environnement social défavorisé qui peut peser sur les ambitions, un nombre important de lycées professionnels et de lycées techniques. Ces différents facteurs se sont cumulés avec le manque de volonté du Ministère de l'Éducation Nationale de promouvoir la voie technologique.

Les séries technologiques n'ont pas toutes suivi la même évolution. Si la série STL a légèrement progressé, moins toutefois que la série SMS-ST2S, les séries STT-STG et STI subissent des baisses régulières depuis plus de 10 ans. Est-il possible qu'un pays vive sans une industrie forte, mais uniquement du tourisme, de service etc ?

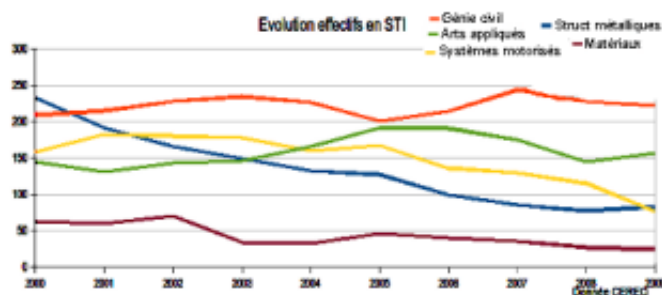
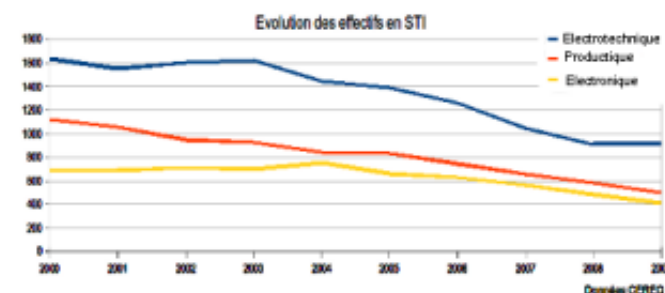
Cette évolution est inquiétante au regard des besoins de notre pays. Ne serait-il pas temps de remettre en cause

cette logique ?

Au sein même des spécialités industrielles, les secteurs Génie Civil et Arts Appliqués ne sont pas touchés, ce qui



n'est pas le cas pour les autres. On voit cependant que le manque de lisibilité dans la volonté de réforme des séries



industrielles a eu un impact important.

1 : Les données des graphiques concernent l'académie du Nord.

La seconde et les enseignements technologiques : entre peau de chagrin et bricolage.

La réforme du lycée imposée par Chatel en classe de 2nde GT a transformé les enseignements de détermination de 3h/semaine en enseignements d'exploration d'1h30/semaine soit 54 h annualisées. Par la même occasion, c'est le contenu et l'ambition qui ont disparu.

Comme pour la mise en place des nouveaux programmes dans la plupart des matières, c'est un sentiment de confusion qui se mue en sentiment de révolte face au flou laissé par le ministère. Des collègues doivent appliquer une réforme sans connaître les objectifs de leur enseignement, sans un cadrage des attentes : c'est la déréglementation à tout crin qui met les collègues

en situation de doute, voire de malaise par rapport à leur enseignement. **"Faites preuve d'innovation pédagogique, de créativité"** leur répond-on : comme si l'enseignement n'était qu'une suite d'expérimentations. Et que dire des horaires et de la mise en place des nouveaux enseignements ? La déréglementation nationale a permis tous les dispositifs possibles (enseignement d'exploration en classe complète ou demi-groupe, avec ou sans matériel pédagogique ...) même si certains se sont très vite avérés incohérents au niveau de la réalisation quotidienne.

Les enseignants ont le plus souvent débuté leurs cours sans aucune directive préalable : **lancés sur la piste tel un funambule sur un fil invisible !**

Pour mieux appréhender les changements et les disparités de mise en œuvre de ces EDE ces quelques exemples.

ISI-ISP deviennent SI-CIT :

Dans tel lycée, le proviseur a laissé quelques semaines aux collègues pour préparer leur cours et ainsi installer un dispositif pour les élèves. Dans tel autre, c'est 3h de SI pendant les 18 premières semaines puis 3h de CIT pendant le reste de l'année.

BLP et PCL maintenant Biotech et SL

L'enseignement d'exploration est une suite de sujets de découverte avec trois thèmes obligatoires : Bio-Industrie, Santé et Environnement.

SMS et BLP deviennent 2S

Dans les établissements où existaient ces deux formations, les collègues de SMS et de Biotechnologie se partagent l'EDE ; chaque enseignant voit 1h30 quinzaine les élèves, dans des groupes parfois dédoublés. Les nouveaux programmes imposent des recherches ou des travaux dans l'espace numérique. Pratiquement aucun établissement n'a de salle multimédia pour une classe complète !

Culture et création design : 8 heures dédoublées transformées en 6h

Le programme a peu changé mais inclut l'obligation d'intégrer au moins 3 sujets pluridisciplinaires dans l'année et l'intervention de professionnels du tissu économique ou culturel de l'établissement.

IGC appelé maintenant PFEG

Cet enseignement devait sortir renforcé de la réforme par l'obligation du choix de SES ou PFEG. Les premières remontées montrent que très majoritairement les élèves ont choisi SES, phénomène accentué par la non-présence de PFEG dans tous les établissements.

Et dans ce dispositif, quelle est la place de l'élève ?

Un enseignement d'exploration est conçu comme une découverte. Par sa

conception même qui laisse peu de place au contenu disciplinaire et à l'évaluation, certains élèves prennent ces enseignements comme une contrainte. Quel que soit l'investissement positif ou négatif de l'élève, son travail est sans effet sur ses résultats : en découlent quelques dérives comportementales inquiétantes.

Par contre, l'enseignement de détermination permettait à l'élève d'appréhender la matière technologique par sa diversité, son exigence et son contenu, bien loin du saupoudrage actuel. L'enseignement technologique est une matière qui le mérite. Comme pour les autres enseignements, il n'est pas possible "d'explorer" des nouveaux domaines de connaissance avec un horaire aussi faible.

Petit glossaire des ex-enseignements de détermination et EDE (enseignements d'exploration)

En caractères gras, les EDE technologiques

ISI : Initiation aux Sciences de l'Ingénieur
ISP : Informatique et Systèmes de Production
BLP : Biologie de Laboratoire et Paramédical
PCL : Physique et Chimie de Laboratoire
SMS : Sciences Médico-Sociales
IGC : Informatique pour la Gestion et la Communication
MPI : Mesures Physiques et Informatique

SI : Science de l'Ingénieur
CIT : Création et Innovation Technologiques
Biotech : Biotechnologies
SL : Sciences et Laboratoire
2S : Santé et Social
PFEG : Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion
SES : Sciences Economiques et Sociales
MPS : Méthodes et Pratiques Scientifiques

Réforme du cycle terminal : quelle formation pour les enseignants ?

La réforme STI2D supprime une grande partie de l'enseignement disciplinaire au profit d'enseignements transversaux (et non d'une discipline transversale). Il est donc nécessaire de former tous les enseignants de « génies » à cette nouvelle matière (qui serait une adaptation au lycée de la technologie collège).

Dans les quelques informations que nous avons obtenues, le rectorat de Lille aurait prévu 9 000 journées stagiaires de formation réparties sur 3 ans. Les enseignants auraient une formation de 180 h, soit environ 30 jours.

Ces moyens seront-ils suffisants ? Non, car ils ne permettent que de former 300 collègues choisis par les IPR selon des critères non définis ; 300 sur les quelques 900 que comptent les différentes disciplines. Alors que feront les 600 exclus de ces formations pour s'adapter aux nouveaux programmes ?

Une nouvelle forme de compagnon-

nage : Formation en interne, basée sur le bénévolat de ceux qui ont bénéficié de la formation ?

Autoformation : Formation individuelle par une plateforme accessible par internet ?

Beaucoup de questions restent en suspens.

Le Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 précise par l'article 9 : « Les actions de formation ... suivies par un agent sur instruction de son administration sont prises en compte dans son temps de service. ». Ainsi la formation doit être programmée sur le temps de travail, conformément aux textes en vigueur. Ce n'est pas le cas dans certaines académies, ce qui s'ajoute au manque de moyens.

La formation devait être mise en place dès les premiers jours de janvier dans 3 établissements de l'académie : Lycée Baggio à Lille, Lycée Branly à Boulogne et Lycée Le Forest à Maubeuge. Elle serait repoussée dans un premier temps à la fin du mois de janvier. Les futurs formateurs recrutés pour certains parmi les

collègues TZR, ont été conviés à un stage à Paris, ils auront en charge la préparation des futures formations en collaboration avec des chefs de travaux et des IPR. Les infrastructures nécessaires et les contenus à définir sont tellement innovants et importants qu'il sera impossible de tenir les objectifs et les délais : La formation des collègues pour la mise en place de la réforme STI2D dès la rentrée 2011 en première paraît plus que compromise.

Dans la logique gouvernementale, c'est la précipitation et l'incohérence qui règnent. Mais le métier d'enseignant s'apprend et ne s'improvise pas. La refonte d'un enseignement ne peut se réaliser que dans un réel dispositif volontariste de formation, organisé par l'administration.

Le mode de fonctionnement actuel ne peut conduire qu'à davantage de difficultés et de souffrance. C'est parmi les enseignants de STI que nous trouvons le plus de TZR qui ne pratiquent plus leur spécialité de formation.

Qui enseigne ?

Langue vivante en STI2D et en STL.

La réforme intègre dans les enseignements spécifiques un enseignement technologique en langue vivante (1h/semaine) pris en charge conjointement par un enseignant de langue vivante et un de discipline technologique et qui s'ajoute aux 3 h de LV1 LV2. Comment se fera la concertation ?

Enseignement transversaux en STI2D.

Dans les programmes apparaît parfois une partie physique (chimie ou appliquée ?) mais à aucun endroit il n'est indiqué qui doit l'enseigner. De plus le guide d'équipement est assez flou sur cette partie : «Ce pôle relève de la série STL, et non de la série STI2D pourrait être rapproché des pôles technologiques ..». Les futurs enseignants «de technologie lycée» devront-ils également avoir des compétences en sciences physiques ?

Ces enseignements seront de plus en plus abstraits, toujours dans le guide d'équipement :

«L'implantation des série STI2D dans un établissement n'ayant jamais accueilli de série STI ne nécessitera pas d'aménagement d'un laboratoire de technologie adéquat». Donc c'est clair, pas de machines pas de matériels.

Métrieologie en STL.

En première, la métrieologie (sciences des mesures) était intégré à l'enseignement de Biotechnologie. Des professeurs de cette spécialité donnaient ce cours. Avec la réforme, cet enseignement est sorti de cette spécialité, il peut donc être effectué soit par un enseignant de Biotechno-

logie, soit par un enseignant de Physique Chimie. Dans l'intérêt de l'élève, il serait souhaitable que l'enseignant retenu soit un collègue de biotechnologies car il va mettre en œuvre les applications de cette science.

Par ce biais, certaines matières enseignées sont sorties de la discipline d'enseignement. Ainsi différents collègues de spécialités diverses peuvent intervenir, il est alors aisé aux chefs d'établissements d'utiliser ces enseignements comme des variables d'ajustement : polyvalence et concurrence pour les enseignants...

Physique - chimie ou appliquée ??

L'année prochaine, les programmes de Physique Chimie en STI2D et STL fusionnent. Jusqu'à maintenant, les collègues de Physique appliquée intervenaient en STI et les collègues de Physique Chimie, en STL. Le programme en STI2D évolue avec une partie chimie. Certains collègues de Physiques Appliquées reçoivent actuellement une formation de Chimie sur 3 jours.

Mais qui interviendra l'année prochaine dans ces classes ? S'il devait y avoir suppression de postes, qui serait alors concerné ? Comment éviter des choix en fonction de la personne et non de critères correctement définis à l'avance ? Des inquiétudes légitimes et un besoin de transparence à propos de ce climat de concurrence croissante entre les enseignants et les matières.



QUE DEMANDE LE SNES ?

Le SNES rejette cette réforme qui, en lien avec les coupes budgétaires, n'a comme objectif que la suppression de milliers de postes d'enseignants.

Le SNES revendique pour la voie technologique

Pour la classe de seconde :



- un bilan objectif de la mise en place de la réforme ;
- l'abandon des tentatives d'annualisation et de semestrialisation ;
- des horaires nationaux avec les dédoublements prévus ; en particulier, 3h pour les enseignements d'exploration technologiques dans des groupes à effectif réduit pour permettre une vraie approche des disciplines technologiques.

Pour le cycle terminal :

- un moratoire sur la mise en place de la réforme pour les STI et STL ;
- une réforme ambitieuse qui respecte la spécificité de la voie technologique : pédagogie organisée autour de travaux en atelier, de travaux pratiques et travaux dirigés en groupe ;
- des séries diversifiées ;
- la prise en compte sur le temps de service de la formation des enseignants ;
- une réelle consultation des enseignants sur le cycle terminal et sur le contenu des programmes de toutes les séries technologiques.

Outils en ligne :

- Tract, lettre aux parents : www.snes.edu/-tract-affiches-diaporamas-html

- Motion, aide au bilan de la mise en place de la seconde et aide au travail sur la répartition de la dotation horaire :

[www.snes.edu/-fiches-de-synthese.html](http://www.snes.edu/-fiches-de-synthese-html)

- L'actualité de la réforme : www.snes.edu/-Reforme-du-lycee.html